Numero d'article 5570216, 5570217, 5570218 Service Best B.V.

5503 LM Veldhoven / Nederland

Date d'émission 27.04.2018, Révision 29.09.2016

Version 04. Remplace la version: 03

Page 1 / 10

WOM

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Womi Technobond black, white, grey 290 ml

Numero d'article: 5570216, 5570217, 5570218

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1 Utilisations pertinentes

Colle

1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucun connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société Service Best B.V.

De Run 4271

5503 LM Veldhoven / Nederland Téléphone Tel. +31(0)40 230 2300 Téléfax Fax. +31(0)40 230 2302

Site internet

E-mail info@servicebest.com

Secteur informatif

Informations techniques info@servicebest.com
Fiche de Données de Sécurité sdb@chemiebuero.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Organe consultatif +31 (0) 30 2748888

Société

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange [RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008]

Pas de classification.

2.2 Éléments d'étiquetage

Le produit doit être marqué selon le règlement (CE) N°1272/2008 (CLP).

Pictogrammes de dangeraucunMention d'avertissementaucunMentions de dangeraucunConseils de prudenceaucun

Caractéristique particulière EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Contient: N-(3-(Triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine, Dioctyleétainbis(acétylacétonate).

EUH208 Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Autres dangers D'autres dangers n'ont pas été constatés dans l'état actuel des connaissances.

Numero d'article 5570216, 5570217, 5570218 Service Best B.V.





Date d'émission 27.04.2018, Révision 29.09.2016 Version 04. Remplace la version: 03 Page 2 / 10

SECTION 3: Composition / Informations sur les composants

Type de produits:

Le produit est un mélange.

Conc. [%]	Substance
1 - 5	Triméthoxyvinylsilane
	CAS: 2768-02-7, EINECS/ELINCS: 220-449-8, Reg-No.: 01-2119513215-52-XXXX
	GHS/CLP: Flam. Liq. 3: H226 - Acute Tox. 4: H332
0,1 - < 1	N-(3-(Triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine
	CAS: 1760-24-3, EINECS/ELINCS: 217-164-6
	GHS/CLP: Eye Dam. 1: H318 - Skin Sens. 1: H317 - Aquatic Chronic 3: H412
0,1 - < 1	Dioctyleétainbis(acétylacétonate)
	CAS: 54068-28-9, EINECS/ELINCS: 483-270-6, Reg-No.: 01-0000020199-67-XXXX
	GHS/CLP: STOT SE 2: H371 - Skin Sens. 1: H317

Commentaire relatif aux composants Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste (liste des

substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation-SVHC).

Pour le texte intégral des mentions H: voir la SECTION 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales En cas de projection de produit, changer de vêtements. Changer le vêtement souillé.

Après inhalation Assurer un apport d'air frais

En cas de malaises, se rendre chez le médecin.

Après contact cutané En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la

victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Après ingestion Assurer un traitement médical.

Ne pas faire vomir.

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

Transmettre cette fiche au médecin.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié Tous les agents d'extinction sont appropriés. Décider des mesures d'extinction à prendre sur

les lieux d'intervention.

Agent d'extinction non approprié Jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à

la réglementation locale en vigueur.

Numero d'article 5570216, 5570217, 5570218 Service Best B.V.



Date d'émission 27.04.2018, Révision 29.09.2016



Version 04. Remplace la version: 03 Page 3 / 10

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuel. Veiller à assurer une aération suffisante.

6.2 Mesures de protection de l'environnement

Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, terre à diatomées).

Ramasser mécaniquement.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir les SECTION 8+13

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Empêcher les infiltrations dans le sol.

Ne pas stocker avec des agents oxydants.

Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes.

Protéger du rayonnement solaire.

Conserver dans un endroit bien ventilé.

Conserver les récipients hermétiquement fermés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la SECTION 1.2

Numero d'article 5570216, 5570217, 5570218 Service Best B.V.





WOM

SECTION 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants possédants une valeur limite d'exposition (FR)

Substance

Méthanol

CAS: 67-56-1, EINECS/ELINCS: 200-659-6, EU-INDEX: 603-001-00-X

VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 200 ppm, 260 mg/m³, TMP (n°) 84; FT (n°) 5

VLCT: Valeur limite court terme (15min): 1000 ppm, 1300 mg/m³

Carbonate de calcium

CAS: 471-34-1, EINECS/ELINCS: 207-439-9

VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 10 mg/m³, ACGIH

Composants possédants une valeur limite d'exposition (EU)

Substance / CE VALEURS LIMITES

Méthanol

CAS: 67-56-1, EINECS/ELINCS: 200-659-6, EU-INDEX: 603-001-00-X

8 heures: 200 ppm, 260 mg/m3, H

DNEL

Substance

Triméthoxyvinylsilane, CAS: 2768-02-7

Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à court terme: 4,9 mg/m³.

Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 4,9 mg/m³.

Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme: 0,69 mg/kg bw/d.

Industrie, dermique, Effets systématiques à court terme: 0,69 mg/kg bw/d.

PNEC

Substance

Triméthoxyvinylsilane, CAS: 2768-02-7

Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 110 mg/l.

Eau de mer, 0,034 mg/l.

Eau douce, 0,34 mg/l.

Contrôles de l'exposition

Indications complémentaires sur la configuration des installations

techniques

Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.

Protection des yeux Lunettes de protection. (EN 166:2001)

Protection des mains Les indications sont données à titre de recommandation. Lors d'informations ultérieures,

veuillez consulter le fournisseur de gants.

En cas d'immersion:

> 0,4 mm/ Caoutchouc butyle, >120 min (EN 374-1/-2/-3).

Protection corporelle non applicable

Divers Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la

FR

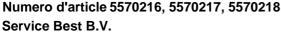
résistance chimique des moyens de protection.

Protection respiratoire Protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit.

Risques thermiques non applicable

Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement Voir les SECTION 6+7.







5503 LM Veldhoven / Nederland

Date d'émission 27.04.2018, Révision 29.09.2016

Version 04. Remplace la version: 03

Page 5 / 10

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

EtatpâteuxCouleurvariableOdeurcaractéristiqueSeuil olfactifnon applicable

Valeur du pH ~7

Valeur du pH [1%]non applicablePoint d'ébullition [°C]non déterminéPoint d'éclair [°C]> 100°C (> 212°F)

 Inflammabilité (solide, gaz) [°C]
 > 440°C

 Limite inférieure d'explosion
 non déterminé

 Limite supérieure d'explosion
 non déterminé

Propriétés comburantes non

Pression de vapeur/pression de gaz

[kPa]

Densité [g/ml] 1,53 - 1,56

Densité de versement [kg/m³] non applicable

Solubilité dans l'eau non miscible

Coefficient de partage [n-

octanol/l'eau]

> 20,5 mm²/S (40°C)

Densité relative de vapeur par

rapport à l'air

Viscosité

non déterminé

non déterminé

Vitesse d'évaporationnon déterminéPoint de fusion [°C]non déterminéAuto-inflammation [°C]non déterminéTemp. de décomposition [°C]non applicable

9.2 Autres informations

Pas d'information disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune connue lors d'une utilisation conforme aux prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Stable sous des conditions environnantes normales (température ambiante).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter

Voir la SECTION 7.2. Fort réchauffement.

10.5 Matières incompatibles

Pas d'information disponible.

Numero d'article 5570216, 5570217, 5570218 Service Best B.V.





Page 6 / 10

WOM



Date d'émission 27.04.2018, Révision 29.09.2016

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

ıit

inhalatoire, En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.:

dermique, En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.:

oral, En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.:

Substance

N-(3-(Triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine, CAS: 1760-24-3

LD50, dermique, Rat: 2009 mg/kg (OECD 402).

LD50, oral, Rat: 2413 mg/kg (OECD 401).

Triméthoxyvinylsilane, CAS: 2768-02-7

LD50, inhalatoire, Rat: 16,8 mg/l (4 h) (OECD TG 403)

LD50, dermique, Lapin: 3540 mg/kg (RTECS).

LD50, oral, Rat: 7120 mg/kg (OECD TG 401).

NOAEL, inhalatoire, Rat: 0,058 mg/l (98 d).

NOAEL, oral, Rat: < 62,5 mg/kg (28 d) (OECD TG 422).

Dioctyleétainbis(acétylacétonate), CAS: 54068-28-9

LD50, dermique, Rat: > 2000 mg/kg (Study Number TX 1027).

LD50, dermique, Rat: > 2000 mg/kg (OECD 402)

LD50, oral, Rat: 2500 mg/kg

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Pas de classification. Méthode de calcul

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Pas de classification.

Méthode de calcul

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Peut produire une réaction allergique.

Méthode de calcul

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique Données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Pas de classification.

Toxicité spécifique pour certains

Méthode de calcul

organes cibles - exposition répétée Mutagénèse

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité sur la reproduction

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénèse Danger par aspiration En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

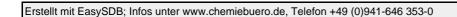
Remarques générales

Données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Les données toxicologiques citées concernant les ingrédients sont destinées aux personnes exerçant des professions médicales, aux experts des domaines sécurité et protection

FR

sanitaire au lieu de travail et aux toxicologues.



Numero d'article 5570216, 5570217, 5570218 Service Best B.V.



5503 LM Veldhoven / Nederland

Date d'émission 27.04.2018, Révision 29.09.2016 Version 04. Remplace la version: 03 Page 7 / 10

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit
En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.:

Substance

N-(3-(Triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine, CAS: 1760-24-3

LC50, (96h), Danio rerio: 597 mg/l (Lit.).

EC50, (48h), Daphnia magna: 81 mg/l (Lit.).

IC50, (72h), Desmodesmus subspicatus: 126 mg/l (Lit.).

Triméthoxyvinylsilane, CAS: 2768-02-7

LC50, (96h), Oncorhynchus mykiss: 191 mg/l.

EC50, Pseudokirchneriella subcapitata: 210 mg/l (7 d) (US-EPA).

EC50, (48h), Daphnia magna: 168,7 mg/l (92/69/EWG C.2).

EC10, Pseudomonas putida: 1000 mg/l (5 h).

Dioctyleétainbis(acétylacétonate), CAS: 54068-28-9

EC50, (48h), Daphnia magna: 58,6 mg/l (OECD 202).

EC50, (96h), poisson: 86 mg/l (OECD 203).

EC50, (24h), Scenedesmus subspicatus: 300 mg/l (OECD 201).

12.2 Persistance et dégradabilité

Comportement dans les non déterminé compartiments de l'environnement

compartiments de l'environnement

Comportement dans les stations

d'épuration

non applicable

Biodégradabilité non applicable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Acune évaluation PBT/vPvB effectuée car aucune évaluation de sécurité chimique n'est requise/ n'est menée.

12.6 Autres effets néfastes

Le produit est insoluble dans l'eau.

Données écologiques de produit complet ne sont pas disponibles.

Numero d'article 5570216, 5570217, 5570218 Service Best B.V.



5503 LM Veldhoven / Nederland

Date d'émission 27.04.2018, Révision 29.09.2016 Version 04. Remplace la version: 03 Page 8 / 10

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Le code de nomenclature du Catalogue Européen des Déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car seules les fins d'utilisation par le consommateur permettent une classification. Au sein de l'UE, le code de nomenclature doit être déterminé en accord avec le responsable de l'élimination des déchets.

Produit

Consulter le fabricant pour le recyclage.

Catalogue européen des déchets

(recommandé)

080410

Emballage non nettoyé

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Catalogue européen des déchets

(recommandé)

150102 150104

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Transport routier vers ADR/RID non applicable

Transport fluvial (ADN) non applicable

Transport maritime selon IMDG non applicable

Transport aérien selon IATA non applicable

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Transport routier vers ADR/RID MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport fluvial (ADN) MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport maritime selon IMDG NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

Transport aérien selon IATA NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport routier vers ADR/RID non applicable

Transport fluvial (ADN) non applicable

Transport maritime selon IMDG non applicable

Transport aérien selon IATA non applicable

Numero d'article 5570216, 5570217, 5570218 Service Best B.V.



5503 LM Veldhoven / Nederland

Date d'émission 27.04.2018, Révision 29.09.2016 Version 04. Remplace la version: 03 Page 9 / 10

14.4 Groupe d'emballage

Transport routier vers ADR/RID non applicable

Transport fluvial (ADN) non applicable

Transport maritime selon IMDG non applicable

Transport aérien selon IATA non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport routier vers ADR/RID non

Transport fluvial (ADN) non

Transport maritime selon IMDG non

Transport aérien selon IATA non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indication correspondante aux sections 6 à 8.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

SECTION 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

PRESCRIPTIONS DE CEE 1991/689 (2001/118); 2010/75; 2004/42; 648/2004; 1907/2006 (REACH); 1272/2008;

75/324/EEC (2008/47/EC); (EU) 2015/830; (EU) 2016/131; (EU) 517/2014

RÈGLEMENTS DE TRANSPORT ADR (2017); IMDG-Code (2017, 38. Amdt.); IATA-DGR (2018)

RÉGLEMENTATIONS NATIONALES

(FR):

Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France 2012.

Observer les restrictions d'emploi non applicableVOC (2010/75/CE) < 1,24 %

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Des appréciations de sécurité des matières n'ont pas été réalisées pour les matières produites dans ce mélange.

SECTION 16: Autres informations

16.1 Mentions de danger (SECTION 03)

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes. [Système immunitaire ; En cas

d'ingestion]

H332 Nocif par inhalation.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Numero d'article 5570216, 5570217, 5570218 Service Best B.V. 5503 LM Veldhoven / Nederland



Date d'émission 27.04.2018, Révision 29.09.2016

Version 04. Remplace la version: 03

Page 10 / 10

16.2 Abréviations et acronymes:

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

ATE = acute toxicity estimate

CAS = Chemical Abstracts Service

CLP = Classification, Labelling and Packaging

DMEL = Derived Minimum Effect Level

DNEL = Derived No Effect Level

EC50 = Median effective concentration

ECB = European Chemicals Bureau

EEC = European Economic Community

EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances ELINCS = European List of Notified Chemical Substances

ELINGS = European List of Notified Chemical Substances

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

IATA = International Air Transport Association

IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying

Dangerous Chemicals in Bulk

IC50 = Inhibition concentration, 50%

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods

IUCLID = International Uniform Chemical Information Database

LC50 = Lethal concentration, 50%

LD50 = Median lethal dose

LC0 = lethal concentration, 0%

LOAEL = lowest-observed-adverse-effect level

MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

NOAEL = No Observed Adverse Effect Level NOEC = No Observed Effect Concentration

PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance

PNEC = Predicted No-Effect Concentration

REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals

STP = Sewage Treatment Plant

TLV®/TWA = Threshold limit value – time-weighted average TLV®STEL = Threshold limit value – short-time exposure limit

VOC = Volatile Organic Compounds

vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative

16.3 Autres informations

Tarif douanier: non déterminé

Méthode de classification

Positions modifiées aucun

Copyright: Chemiebüro®